

# INTERPELLATION

**Auteur** PDCB, par Joachim Rausis, et PDCC, par Sidney Kamerzin  
**Objet** Dangers naturels: sommes-nous prêts ?  
**Date** 17.11.2017  
**Numéro** 5.0304

---

Les événements liés à la gestion des dangers naturels dans notre Canton ont montré l'importance d'une bonne préparation des différentes instances en charge. Année après année on constate que le risque s'amplifie car la survenance des dangers naturels est en croissance, par exemple du fait du réchauffement climatique, mais également car les valeurs humaines et financières exposées sont en constante augmentation.

Dans le cadre de la Planification intégrée pluriannuelle (PIP), le Conseil d'Etat a fixé des objectifs politiques qui vont dans ce sens :

- réduire les risques dus aux dangers naturels (neige, glace, instabilités de terrain, laves torrentielles);
- réduire les risques dus aux dangers géologiques et hydrologiques.

Le Grand Conseil se doit de s'assurer de la bonne prise en charge de ces dangers naturels, nécessaire à la sécurité des valaisannes et des valaisans mais aussi au développement de l'attractivité de notre canton.

## **Conclusion**

Ainsi, nous adressons les questions suivantes au Gouvernement pour ce qui concerne la gestion des dangers naturels:

- Au-delà des intentions exprimées dans la PIP, la stratégie est-elle adaptée aux nouveaux enjeux et à l'évolution du contexte valaisan?
- L'organisation et les structures en place sont-elles adaptées à la situation?
- Les moyens en ressources humaines et financières sont-ils suffisants pour assurer un niveau cible de sécurité nécessaire au développement de notre canton?